

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

*Départements : Géographie, Histoire, Philosophie, Psychologie, Linguistique,
Sciences des religions, Sexologie, Sociologie, École de travail social
et la Faculté des sciences humaines (comme lieu d'embauche)*

Le 11 mai 2016

Bonjour chères collègues, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à notre rencontre annuelle statutaire. Elle aura lieu **autour d'un repas le mercredi 25 mai à 12 h 30 au Syndicat des chargées et chargés de cours, local A-R542.**

Vous pourrez y entendre les différents rapports de vos représentantes et représentants, discuter ensemble des enjeux qui nous mobilisent et enfin, vous aurez l'occasion d'élire les collègues qui vous représenteront aux divers comités et instances facultaires. Votre présence et notre mobilisation sont essentielles, surtout en cette période de négociation! Rappelons que les personnes siégeant aux différents comités sont tenues de nous fournir un bref rapport ÉCRIT de leur représentation.

Afin que nous puissions nous informer, échanger et participer à la vie de notre faculté autour d'un repas à partager ensemble, nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 19 mai, car nous devons connaître le nombre exact de convives.**

Au plaisir de nous retrouver,

Nathalie Blanchet
Comité mobilisation-intégration
poste 2791

Pour : Michel Ratté, représentant au CLL

NOTRE RENDEZ-VOUS

**Le mercredi 25 mai à 12 h 30
au lieu social des chargées, chargés de cours (A-R540)**

Ordre du jour suggéré

1. Adoption de l'ordre du jour et présentation des participants.
2. Rapport de nos représentantes, représentants au Conseil académique et autres représentations.
3. Élections :
 - Conseil académique de la Faculté : 1 poste (mandat de 3 ans)²
 - Comité exécutif du Conseil académique : 1 poste (mandat de 3 ans)³
 - Comité d'éthique et de déontologie du Conseil académique : 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Comité des études : 1 poste (mandat de 2 ans)³
 - Comité facultaire d'évaluation périodique des programmes: 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Comité de coordination budgétaire : 1 poste (mandat de 3 ans)³
 - Comité de la recherche : 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Comité de liaison local de la Faculté : 3 postes (mandat de 1 an)³
(Lorsqu'il y a plus d'un poste, les chargées, chargés de cours représentants devraient appartenir à des lieux d'embauche différents)
 - Délégation au Conseil syndical : 3 postes (mandat de 1 an)¹
(Ces postes de délégués au Conseil syndical ne concernent que les chargées et chargés de cours embauchés par la Faculté et leur élection remplace, pour ce lieu, celle se déroulant habituellement à l'automne).
4. Divers.

P.-S. - Les personnes intéressées à siéger à l'un ou l'autre de ces postes et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration écrite à Nathalie Blanchet au SCCUQ (Télécopieur : 514 987-8475 – Courrier électronique : sccuq@uqam.ca).

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée